« On va à la mort » : cette boulangerie va voir sa facture d'électricité passer de 3.000 à 30.000 euros par mois ; face à l'explosion des prix, de nombreux boulangers risquent de mettre la clé sous la porte

28/12/2022 à 12h58



À l'occasion du renouvellement automatique de leur contrat chez EDF, Nathalie et Jean-Marc, boulangers à Feucherolles (Yvelines), ont reçu un courrier leur indiquant leur nouveau tarif d'électricité, qui sera multiplié par 10 dès le mois de mars 2023.

« Quand j'ai ouvert le courrier envoyé par EDF fin octobre, j'ai pris un coup de massue sur la tête ». Derrière le comptoir de sa boulangerie, Nathalie tente de masquer son angoisse devant ses clients. Boulangère depuis sept ans avec son mari Jean-Marc à Feucherolles (Yvelines), la quadragénaire va voir sa facture d'électricité bondir de… 1 000 % dès le mois de mars 2023. « Nous allons passer de 3 000 euros à 30 000 euros par mois d'électricité. Je ne sais pas du tout ce

qu’on va devenir… », s’alarme Nathalie qui confie être tout simplement « écœurée ».

Avec la hausse des prix de l’énergie, déjà bien entamée cette année, l’année 2023 risque d’être une véritable « annus horribilis » pour la plupart des petits commerçants, à commencer par les boulangers, gros consommateurs d’électricité. Face à l’explosion des prix et malgré les aides promises par l’État, bon nombre d’entre eux risquent de mettre la clé sous la porte.

(…) Le Parisien